

FICHE ADHÉSION - 2021-2022

1^{ère} adhésion

N° de votre licence FFRandonnée :

Renouvellement d'adhésion

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone : - E-mail :

Veillez cocher la ou les cases qui vous concernent :

DIFFERENTES FORMULES D'ADHESION	Individuelle	Familiale, remplir tableau en bas de page
1/ Adhésion simple (Cotisation BPBO <u>sans</u> licence)	<input type="checkbox"/> 6,00 €	<input type="checkbox"/> 12,00 €
2/ Adhésion (Cotisation BPBO + Licence-assurance FFRandonnée)	<input type="checkbox"/> 35,00 €	<input type="checkbox"/> 69,80 €
Abonnement magazine Rando Passion - 4 n ^{os} / an		<input type="checkbox"/> 8 €

Montant de votre paiement :

Paiement par chèque

ou espèce

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

ADRESSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET, COMPRENANT : fiche d'adhésion + chèque à l'ordre de « Bon Pied Bon Œil » écrit en toutes lettres + le certificat médical + attestation d'assurance RC pour les adhésions simples uniquement

TRESORIERE : DANY SAUREAU - 368 AVENUE SULLY - 62400 BETHUNE - Tél : 06 45 06 10 98

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Le

Signature [précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »]

Membres de la famille rattachés à la licence familiale :

Nom	Prénom	Date de naissance	N° licence

INFORMATION ADHÉSION BPBO 2020 / 2021

Le certificat médical est obligatoire à la 1^{ère} adhésion, puis tous les 3 ans - tous les ans pour les plus de 70 ans.

➤ Adhésion BPBO simple - « sans licence-assurance RC

Joindre obligatoirement l'attestation « couverture Responsabilité Civile »

Dans cette formule, vous n'avez pas les avantages qu'offrent la FFRandonnée : Assurance randonnée, partenaires « promotions hébergements et équipements », formations, excursions séjours, à la journée du CDRP 62, du CRRP 62-59.

Voir le site FFRandonnée : https://www.ffrandonnee.fr/_20/la-licence.aspx

➤ Adhésion BPBO avec licence-assurance FFRandonnée :

- Licence individuelle : elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié.
- Licence familiale : Elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié et des membres de sa famille, inscrits sur sa licence même s'ils randonnent séparément.

Définition de la famille :

- Conjoint (e) ou concubin (e) notoire ou partenaire pacsé
- Enfants mineurs, y compris ceux confiés par les DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents
- Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents
- Petits-enfants mineurs

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.